



TECHNICIEN·NE DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Formation en 2 ans accessible sans le bac
Niveau 4

En 2021, l'IFTS change
de nom et devient
Ocellia !

Prochaine session

Septembre 2021

S'inscrire

Du 1er février au 30 avril
2021

ÉCRITS > Début mai 2021

ORAUX > Mai-juin 2021

S'informer

Journée Portes Ouvertes :
> Samedi 23 janvier 2021

Ocellia Grenoble Echirolles
3 avenue Victor Hugo
38432 Echirolles Cedex
Tél. > 04 76 09 02 08
Email > iftsinfo@ifts-asso.com

@ ifts-asso.com
@ facebook.com/ifts.echirolles
@ twitter.com/ifts38

Le métier

Les technicien·nes de l'intervention sociale et familiale (TISF) effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Ils/elles accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement.

La formation

La formation technicien de l'information sociale et familiale se déroule sur 2 ans : 1155 heures de formation pratique (4 stages sur les 2 ans) ; 950 heures de formation théorique répartie en 6 domaines de compétences :

- > DC1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- > DC2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- > DC3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- > DC4 : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur la vie quotidienne
- > DC5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- > DC6 : Accompagnement social vers l'insertion

Des dispenses et/ou des allègements peuvent être prévus en fonction des diplômes déjà obtenus par le candidat.

Coût et financement

FRAIS D'INSCRIPTION ET DE SCOLARITÉ

Candidats retenus en tant que stagiaire de la formation (sans contrat de travail, avec une place financée par la région) : 100€ pour les 2 années de formation

COÛT FORMATION POUR LES PERSONNES EN COURS D'EMPLOI

Pour les personnes bénéficiant d'un financement de leur employeur ou d'un OPCO : demander un devis

Bourse et aides régionales pour les formations sanitaires et sociales : sous conditions de ressources, infos et dépôt de dossier auprès de la région Auvergne Rhône-Alpes

Entrer en formation

Les épreuves d'admission se déroulent en deux temps :

- > Épreuve écrite d'admissibilité
- > Oral d'admission : entretien avec un formateur et un professionnel

Pas de diplôme requis pour se présenter aux épreuves d'admission. Certains diplômes dispensent de l'épreuve écrite.